



Saint-Nazaire, le 27 août 2020

# RÉUNION MENSUELLE CSE

## COMPTE RENDU CGT AOUT 2020

### Point sur les mesures sanitaires

---

Suite aux modifications que le gouvernement souhaite apporter aux mesures sanitaires, la Direction nous a présenté le projet du nouveau protocole qui serait appliqué aux Chantiers. En résumé, les changements concerneraient le port du masque en permanence dans les open-spaces et dans toutes les réunions. Tout cela reste soumis aux éventuelles fluctuations des directives de l'Etat. Une nouvelle réunion aura donc lieu après les publications de ces directives.

Pour les essais Mer du H34, tous les salariés y participant devront passer un test PCR le lundi 14/09. Ils seront logés en cabines individuelles et il y aura 2 restaurants ouverts.

### Fin du dispositif Chômage partiel

---

Le dispositif de chômage partiel pour les personnes vulnérables s'arrête fin août, et tous les salariés touchés par la sous-charge ont pu bénéficier de mobilités internes.

Il n'y aura donc pas de demande de chômage partiel à partir du premier septembre.

Les situations des personnels à risques seront étudiées au cas par cas (télétravail, travail sur site avec aménagement, ou arrêt maladie par le médecin traitant).

### Application 'Gestion des Travailleurs Détachés'

---

Suite à une nouvelle loi, applicable fin juillet 2020, les travailleurs détachés se verront appliquer plus de droits s'ils ont travaillé de façon continue plus de 12 mois en France. La Direction se voit donc dans l'obligation de recenser individuellement chaque travailleur détaché, et de savoir depuis combien de temps il travaille en France.

Certes, cela semble être une avancée pour les salariés détachés. Mais ne soyons pas dupes !

Aujourd'hui, les droits qu'ils ont ne sont déjà pas respectés (par exemple : temps de travail, salaire, calcul de leur effectif dans les élections professionnelles).

De plus, comme pour les 18 mois des intérimaires, ne risque-t-on pas de voir leur mission s'arrêter comme par hasard au bout de ces 12 mois, entraînant encore plus de turn-over ?

Pour cela, la CGT a donné un avis défavorable à ce nouvel outil.

**PROCHAIN CSE, FIN SEPTEMBRE.**